

MONTANTS DES PRIMES PARCOURS ACCOMPAGNÉ MAPRIMERÉNOV'

Le montant des aides est calculé en **pourcentage sur le coût HT des travaux** et dépend :

- du niveau de revenus du ménage
- du nombre de saut de classe énergétique

SAUT DE CLASSES	REVENUS TRÈS MODESTES	REVENUS MODESTES	REVENUS INTERMÉDIAIRES	REVENUS SUPÉRIEURS
Saut de 2 classes Dépenses éligibles : 40 000 € HT	80% 32 000 € max	60% 24 000 € max	45% 18 000 € max	30% 12 000 € max
Saut de 3 classes Dépenses éligibles : 55 000 € HT	80% 44 000 € max	60% 33 000 € max	50% 27 500 € max	35% 19 250 € max
Saut de 4 classes ou + Dépenses éligibles : 70 000 € HT	80% 56 000 € max	60% 42 000 € max	50% 35 000 € max	35% 24 500 € max
Bonus Sortie de passoire +10% de prise en charge	90%	70%	55 ou 60%	40 ou 45%

Source : Les aides financières en 2024 par France Rénov'